



Communiqué de presse

Jeudi 17 octobre 2019

Les mairies d'arrondissement signent une charte destinée à lutter contre le gaspillage dans les cantines scolaires

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le gaspillage alimentaire, Antoinette Guhl et Patrick Bloche, adjoints à la Maire de Paris, ont organisé la signature des chartes « anti-gaspi » en liaison avec toutes les Mairies **d'Arrondissement.**

L'un des axes du plan de lutte contre le gaspillage de la Ville de Paris porte sur la restauration collective.

Cette année, tous les arrondissements parisiens signent une charte d'engagement afin de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines parisiennes. Cette charte couvrira 632 écoles et représente près de 20 millions de repas à l'année.

Cette charte prévoit l'intervention d'une diététicienne dans les classes élémentaires, permettant l'ajustement des quantités, ainsi que certaines modifications dans l'organisation du self : emplacement du pain, proposition de deux tailles d'assiettes dont des mini portions, table de tri, gachimètre...

Contact presse :
Camille Pavlovic - 01.42.76.49.61 - presse@paris.fr